



La normalisation en matière de sécurité dans les piscines résidentielles

19 octobre 2006

Les piscines résidentielles

- Situation générale
- L'initiative du MELS et de la COMBEQ
- La question des tremplin
- La question des piscines résidentielles dans son ensemble

Situation générale

- Parc de piscines résidentielles
 - Piscines hors-terre : fixes, flexibles
 - Piscines creusées
 - Autres bassins d'eau : spas, pateaugeoires, jardins d'eau, etc
- Noyades
 - Jeunes enfants
 - Surveillance; accès aux piscines
- Blessures médullaires
 - Partie peu profonde
 - Tremplins
- Piégeage
 - Aspiration des systèmes de filtration

Situation générale

Règlementation

- Piscines publiques
 - Règlement provincial S-3,r.3 sur les bains publics
 - Uniforme sur tout le territoire du Québec
- Piscines résidentielles
 - Juridiction municipale
 - Niveau d'exigences variable
 - Rigueur inégale des vérifications

Situation générale

Normalisation

- Québec, Canada : aucune
- Etats-Unis : ANSI/NSPI
- Europe : AFNOR
- Australie : SA

FINA : Installations de compétition

Recherche d'une solution pour les piscines résidentielles

Tentative de « Règlement type »

- 1989 - RSSQ
 - o Élaboration d'un « Règlement type »
 - o Accès; Profondeur minimale pour plongeon
 - o Envoyé aux municipalités pour utilisation volontaire
- 1994 - RSSQ
 - o Révision du « Règlement type »
- 2000 – COMBEQ/CPPPP
 - o Nouvelle révision du « Règlement type »
 - o Profondeur pour plongeon retirée
 - o Projet de règlement présenté au MAMR

La question des tremplins

2005 – Demande de la Société de sauvetage

- Étude de faisabilité d'une norme
 - o Soutien du MELS et de la DGSP
 - o Faisabilité technique
 - o Pertinence

La question des tremplins

2005 – Demande de la Société de sauvetage

- Aspects techniques

- o Québec : 0,8 accident/an; Canada : 3,6 accident/an

- o Normes

- ANSI/NSPI-5 – Désignée comme non sécuritaire par un tribunal états-unien

- FINA FR 5

- Destinée aux installations de compétition

- Référence reconnue mondialement (publique et résidentiel)

- ! Fondements techniques impossibles à obtenir

- o Études, analyses techniques

Les piscines résidentielles en général

Événements déclencheurs

- Noyades de jeunes enfants
- 2005 – Noyade d’une adolescente de 13 ans

2006 – INSP / DGSP / MSSS

- Mandat : revue des aspects relatifs à la sécurité dans les piscines résidentielles et publiques au Québec
- Rapport : dépôt imminent

2006 – Groupe de travail interministériel

- Mandat : Proposer des mesures pour prévenir les accidents dans les piscines résidentielles au Québec

Les piscines résidentielles en général

2006 – Groupe de travail interministériel

➤ Composition

- MAMR, MELs, MSSS
- UMQ, FMQ, Ville de Montréal
- Société de sauvetage, COMBEQ
- BNQ

Les piscines résidentielles en général

2006 – Groupe de travail interministériel

➤ Travaux en cours – Exigences techniques

- Options
 - o Référence à une norme d'aménagement et/ou de produit
 - o Énoncé des exigences dans un règlement
- Contraintes
 - o Délai d'élaboration
- Avantage norme
 - o Consensus des parties prenantes
 - o Utilisable, avec ou sans règlement
 - o Concentrée sur les aspects techniques reliés à la sécurité

Les piscines résidentielles en général

2006 – Groupe de travail interministériel

➤ Travaux en cours – Mise en oeuvre

▪ Options

- o Volontaire vs Réglementaire

- o Vérification

- Inspecteurs municipaux
- Inspecteurs qualifiés par le BNQ
- Auto-déclaration de conformité par les propriétaires.

▪ Contraintes

- o Contexte des grandes villes vs municipalités en région

- o Ressources humaines et \$

Les piscines résidentielles

À suivre . . .